

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 15 octobre 2018 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente  
Monsieur Jacques Daigle, vice-président  
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire  
Madame Manon Aubry, commissaire  
Monsieur Jean-François Laflèche, commissaire  
Madame Manon Lambert, commissaire  
Madame Colette Vézina, commissaire  
Monsieur Dany Boudreault, commissaire parent

Absence :

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général  
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Michael Provencher, secrétaire général

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 10.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE14-493-1810

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unaniment résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2018

CE14-494-1810

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 3 octobre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Manon Aubry que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unaniment résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-495-1810

3.01 COMPTES À PAYER 2018-2019

Madame Dany Boudreault propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 27 septembre 2018 au 11 octobre 2018.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES

6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

6.01 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME MARIE-PIER BOULÉ

CE14-496-1810

Madame Colette Vézina propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Marie-Pier Boulé soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en enseignement du français langue seconde

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 20

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 j  
École secondaire Le boisé

Période d'engagement

À compter du 5 octobre 2018

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.02 CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME GENEVIÈVE TOURIGNY

CE14-497-1810

Monsieur Dany Boudreault propose que, pour l'année scolaire 2018-2019, un congé sans traitement à temps plein, pour raisons médicales, soit accordé à madame Geneviève Tourigny, enseignante en anglais (champ 08), à l'école secondaire Le boisé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-498-1810
- 6.03 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MONSIEUR ALAIN ROUILLIER
- Madame Colette Vézina propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission, pour retraite, de monsieur Alain Rouillier, enseignant en univers social (champ 17), à la Polyvalente La Samare. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 21 décembre 2018, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-499-1810
- 6.04 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 03-18), MADAME DOMINIQUE CHOUINARD
- Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de préposée aux élèves handicapés à l'école La ribambelle Wilfrid-Labbé, soit attribué à madame Dominique Chouinard selon les modalités suivantes :
- Statut d'emploi
- Emploi régulier à temps partiel
- Tâche
- Du lundi au vendredi,  
11,75 heures / semaine
- Période d'engagement
- À compter du 29 octobre 2018
- Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.
- Détail
- Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- 7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
- 8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-500-1810

10.00 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, monsieur Jacques Daigle propose la levée de la présente séance du comité exécutif à 19 h 15.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

\_\_\_\_\_  
Paulette S. Rancourt, présidente

\_\_\_\_\_  
Michael Provencher, secrétaire général